

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES FORMATIONS À DISTANCE

Merci de bien vouloir prendre connaissance de ce règlement intérieur.

## POUPIACADEMIE

107 rue Jean Baptiste Lebas, Fretin 59273

SIRET : 948780903 00019

Numéro de déclaration d'activité : 32 59 11682 59

Le présent règlement est consultable sur le site internet du centre de formation.

Il est également remis à l'inscription du stagiaire.

## Préambule

Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser les règles relatives au bon déroulement des formations à distance proposées par **PoupiAcadémie** sur la plateforme **School Maker**. Il s'applique à tous les stagiaires inscrits à une formation et vise à garantir une utilisation optimale des outils pédagogiques mis à disposition.

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L 6352-3 à L. 6352-5 et R 6352-1 à R6352-15 du Code du travail.

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires, et ce, pour la durée de la formation suivie.

Conformément à l'article L6352-4 du code du travail, ce règlement intérieur détermine :

- 1- Les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité ;
- 2- Les règles applicables en matière de discipline

## 1. ACCÈS À LA FORMATION

### 1.1. Inscription et accès

L'accès aux formations est strictement personnel. Chaque stagiaire reçoit des identifiants de connexion lui permettant d'accéder à la plateforme **School Maker**, accessible 24h/24. L'organisme de formation ne saurait être tenu responsable d'une utilisation frauduleuse des identifiants du stagiaire.

### 1.2. Utilisation des outils pédagogiques

Les formations sont dispensées via la plateforme **School Maker**, où le stagiaire peut consulter les modules de formation, réaliser des évaluations et échanger avec d'autres apprenants via l'espace "**Communauté**". Des documents complémentaires peuvent être mis à disposition via **Google Drive**.

### 1.3. Support technique

En cas de difficulté d'accès à la plateforme ou de problème technique, le stagiaire peut contacter le support technique de **PoupiAcadémie** à l'adresse suivante : **admin@poupiacademie.fr**

### 1.4 Hygiène et sécurité

Dans le cadre de la formation à distance, il n'y a pas de mise à disposition de locaux. Les stagiaires dépendent alors du règlement intérieur de leur entreprise.

Dans le cadre de la formation à distance, il est impératif de respecter les règles d'hygiène et de sécurité du lieu où est réalisée l'action de formation, notamment l'entreprise du stagiaire.

L'organisme de formation ne pourra être tenu pour responsable d'incidents ou d'accidents survenus à distance pendant les heures de formation et en particulier liées à l'utilisation des outils informatiques et internet.

## 2. OBLIGATIONS DU STAGIAIRE

### 2.1. Engagement dans la formation

Le stagiaire s'engage à consulter le programme de formation dès son inscription afin de prendre connaissance du parcours pédagogique. Il doit respecter les étapes de progression définies pour chaque formation.

### 2.2. Assiduité et validation de la formation

Pour valider sa formation, le stagiaire doit :

- Réaliser les **QCM en ligne** et obtenir **au moins 50% de réussite**.
- Passer une **évaluation finale écrite en ligne** et obtenir également **au moins 50% de réussite**.
- En cas d'échec, le stagiaire devra **repasser l'examen final** pour valider la formation.

### 2.3. Respect des autres participants

Le stagiaire s'engage à adopter un comportement respectueux dans ses échanges sur l'espace "**Communauté**". Tout message injurieux, diffamatoire ou contraire à l'éthique de l'organisme pourra entraîner l'exclusion du forum et/ou de la formation.

## 3. DROITS ET UTILISATION DES CONTENUS PÉDAGOGIQUES

### 3.1. Téléchargement et conservation des supports

Les supports de formation mis à disposition du stagiaire sont **téléchargeables** et peuvent être conservés pour un usage **strictement personnel**.

### 3.2. Interdiction de reproduction et de diffusion

Toute reproduction, diffusion ou partage des supports pédagogiques (documents, images, vidéos, tableaux, etc.), sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite sans l'accord écrit de **PoupiAcadémie**.

Toute violation de cette règle pourra entraîner des sanctions, y compris des poursuites en cas d'atteinte aux droits d'auteur.

## 4. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

### 4.1. Données collectées

L'organisme de formation est amené à collecter et conserver des données personnelles sur le stagiaire, notamment :

- Nom, prénom, adresse e-mail
- Formations suivies
- Résultats aux évaluations

### 4.2. Finalité et conservation des données

Ces données sont collectées dans le cadre des obligations légales des centres de formation et sont conservées pour une durée conforme à la réglementation en vigueur.

#### 4.3. Droit d'accès et de rectification

Conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données. Toute demande doit être adressée par e-mail à : **admin@poupiacademie.fr**

## 5. SANCTIONS ET RÈGLEMENT DES LITIGES

### 5.1. Sanctions en cas de non-respect du règlement

En cas de non-respect du présent règlement, **PoupiAcadémie** se réserve le droit de prendre les sanctions suivantes :

- Un **avertissement écrit** en cas de première infraction.
- **Désinscription immédiate de la formation** en cas de récidive ou de faute grave.
- **Non-délivrance de l'attestation de participation**

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant.

### 5.2. Recours et médiation

En cas de litige, le stagiaire peut adresser une réclamation écrite à **PoupiAcadémie**. Si aucun accord amiable n'est trouvé, le litige pourra être soumis au **médiateur de la consommation** compétent.

## 6. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve du présent **règlement intérieur**.

---

**Fait à Fretin, le 30/01/2025**

**POUPIACADEMIE**

Signature du responsable du centre de formation

WALTER OLIVIER

